

## LE TEMPS

AMÉNAGEMENT ABONNÉ

### Genève et Vaud à l'assaut des rives inaccessibles du Léman

Deux initiatives parlementaires veulent rendre les rives du lac au public. Un combat difficile, puisque cela nécessiterait des propriétaires concernés qu'ils ouvrent des passages. Elles relancent un débat qui a tout d'un serpent de mer



Laure Lugon  
Publié mardi 8 septembre 2021 à 12:14  
Modifié mercredi 8 septembre 2021 à 13:29

Un paddle sur le lac Léman à Lausanne, le 29 avril 2016. — © Anthony Anex/KEYSTONE

Cheminer en toute liberté sur les rives du lac Léman, sans être arrêté dans sa balade par les grillages entourant les maisons cossues aux pieds dans l'eau. C'est le projet de la gauche genevoise et vaudoise, qui s'unissent pour lancer conjointement deux initiatives parlementaires avec l'association Rives publiques.

Que réclament ces textes, présentés mercredi à la presse? Le projet de loi genevois défend l'accessibilité aux rives, il prévoit des sanctions en cas de non-respect et veut obliger l'Etat à mettre en place une planification: «Il faut un état des lieux cartographié, ce que nous n'avons toujours pas, explique Cyril Mizrahi, député socialiste au Grand Conseil et porteur du projet. Au fond, il s'agit simplement d'éliminer les obstacles érigés par les propriétaires qui se barricadent.»

**Lire aussi:** [Zurich vote sur l'accès au soleil](#)

Dans le canton de Vaud, ces demandes passent par une initiative constitutionnelle, puisque la Constitution vaudoise ne contient pas de disposition sur le libre accès. Seul un texte législatif fleurant bon le romantisme suranné, daté de 1926, «du marchepied le long des principaux lacs», évoque un espace libre pour les pêcheurs, les bateliers, leurs aides et le halage des barques. On est loin des rives pour tous.

#### Maison avec piscine, Penthouse avec vue

Cette idée n'est pas nouvelle. L'association Rives publiques rame depuis sa création, en 2003, avec un succès tout relatif. Elle s'est en effet vue débouter plusieurs dizaines de fois par la justice, ce qui n'empêche en rien son président fondateur, Victor von Wartburg, de poursuivre le combat avec une obstination assumée: «Je ne supporte pas l'injustice. Veut-on rendre les rives au public ou les laisser aux riches?»

Avec une propriété avec piscine à Mies, une résidence secondaire en Engadine et un penthouse avec vue imprenable sur le lac des Quatre-Cantons et les montagnes, on ne pourra pas accuser le bouillonnant Victor von Wartburg de prêcher pour sa paroisse. Les relais politiques lui permettent désormais de passer à la vitesse supérieure, même si rien ne dit que les projets genevois et vaudois obtiendront des majorités.

**Lire également (2015):** [Quelques coups de cisaille au nom de l'accès aux rives du Léman](#)

#### «Pratiquement, seul un propriétaire voisin de la parcelle peut exercer son droit au recours»

Porteur de l'initiative vaudoise, le député vert vaudois Vassilis Venizelos estime pouvoir compter sur Le Centre et sur certains Vert'libéraux, en plus de la gauche. A Genève, le projet est soutenu à ce stade par la gauche et certains UDC et MCG. En quoi ces projets ne seraient-ils pas un énième coup d'épée dans l'eau? Les initiants pensent avoir trouvé une parade en étendant le droit de recours aux associations. Actuellement, pour pouvoir recourir, il faut prouver un

intérêt direct: «Pratiquement, seul un propriétaire voisin de la parcelle peut exercer son droit au recours, explique Cyril Mizrahi. En donnant ce droit aux associations, il sera plus facile de faire appliquer la loi. Comme le principe du libre accès existe déjà dans le droit supérieur, nous ne voulons que le concrétiser.»

C'est tout le paradoxe. La Constitution suisse prévoit déjà que les rives soient accessibles au public. Une telle disposition a été intégrée dans la Constitution genevoise il y a sept ans. Or elles ne sont pas traduites dans la réalité, puisque selon Victor von Wartburg, seuls 36% des rives sont accessibles à Genève et 50% dans le canton de Vaud. «Mais de fait, le ratio est pire encore, puisque lorsque vous avez deux ou trois parcelles ouvertes et toutes les autres alentour bloquées, tout est bloqué!» s'indigne l'activiste. Il rappelle qu'il ne s'agit pas d'exproprier, mais de créer des servitudes sur de petits passages. Selon lui, «si la volonté politique manque actuellement, c'est parce que les autorités cantonales et communales ne veulent pas fâcher les riverains influents».

#### «Le but n'est pas de faire une autoroute piétonne»

Ce n'est pas Christophe Aumeunier, secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière et ancien député PLR, qui soutiendra le contraire: «Il faut faire une pesée d'intérêts. Si vous obligez certains propriétaires à ouvrir leur passage, en plus de les assommer avec une fiscalité lourde, cela peut compter dans une décision de départ. Je ne nie pas qu'il y ait un intérêt public à l'accès aux rives, mais c'est un sujet complexe.» Au point d'observer aussi des réticences chez les Vert-e-s eux-mêmes, dont certains affichent doutes et scepticisme devant les projets d'aménagement, craignant les atteintes à la nature.

Un argument que balaie Vassilis Venizelos: «Notre démarche sera respectueuse de la conservation des milieux précieux. Jusqu'à présent, ce qui a le plus d'impact sur la faune et la flore, c'est l'urbanisation, pas les sentiers au bord du lac.» Cyril Mizrahi se veut aussi rassurant: «Le but n'est pas de faire une autoroute piétonne, mais quelque chose de léger, qui tienne compte des contraintes environnementales.»

**Lire encore:** [Rives publiques s'en prend à Ernesto Bertarelli](#)

#### Bientôt une initiative populaire fédérale

Cela ne convainc qu'à moitié le député vert genevois François Lefort: «Certes, il faut davantage d'accès aux rives, et rapidement, puisque la population augmente et qu'il y a un besoin, on le voit avec le succès de la plage des Eaux-Vives. Mais je doute que ces projets soient de nature à être concrétisés rapidement. En outre, rendre toutes les rives accessibles n'est pas une bonne idée, car cela pose un problème pour l'environnement. Il n'y a qu'à voir les rives de l'Allondon l'été, c'est une autoroute! Sans parler des fêtes au bord du Rhône.»

Cette offensive pour l'ouverture à l'eau se heurtera à bien d'autres obstacles que les grillages infranchissables. Victor von Wartburg en est bien conscient, qui annonce vouloir recourir à l'artillerie nationale très bientôt, en plus des armes cantonales: il concocte une initiative populaire fédérale pour le libre accès qui sera lancée prochainement. Il n'est pas homme à lâcher l'affaire.